

APPEL DE CANDIDATURES

Comité consultatif en agriculture (CCA)

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu donnera avis de motion lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2010 en vue de l'adoption en février 2010 d'un règlement constituant un Comité consultatif agricole (CCA).

Ce comité se penchera sur divers dossiers en rapport avec l'agriculture, tels que la production et les pratiques agricoles, la protection de l'environnement, la cohabitation avec les autres occupants du territoire, la réglementation municipale d'urbanisme, bref tout ce qui est susceptible d'avoir un impact sur celle-ci.

Le comité doit être constitué de cinq membres ayant droit de vote, dont deux agriculteurs, deux citoyens non agriculteurs et un Conseiller municipal. Ils seront assistés par l'inspecteur municipal en bâtiments et environnement qui agira comme secrétaire et personne ressource et celui-ci n'aura pas droit de vote.

Le nombre de réunions prévu est d'environ six par année et elles se tiendront en soirée. Une allocation de présence mensuelle est remise aux membres du comité.

Les objectifs et le rôle du comité sont principalement d'assister le Conseil municipal et de lui faire des recommandations pour les dossiers relatifs à l'agriculture que lui soumet celui-ci.

Les séances apportent des échanges intéressants et stimulants entre les membres provenant de différents horizons sociaux et professionnels. Nous demandons aux citoyens qui seraient intéressés à faire partie du CCA, de faire parvenir une lettre de motivation à la Municipalité au plus tard à 16h00, le vendredi 22 janvier 2010, soit par la poste au 1060, rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu, J0L 1R0, par courriel : m.beland@saint-Antoine-sur-richelieu.ca ou par télécopieur : (450) 787-2852.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en bâtiments et environnement, au 450-787-3497 ou par courriel m.beland@saint-antoine-sur-richelieu.ca .

8 janvier 2010